

Gardez les Caps



Plévenon, 29 juillet 2021

Convocation à l'Assemblée Générale annuelle de Gardez les
Caps

Vendredi 13 août 2021 à 17 heures 30

Salle Polyvalente
Rue Montangué, PLURIEN

Chères amies,
Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous convier - dans le respect des règles sanitaires - à notre Assemblée Générale annuelle, dont l'ordre du jour sera le suivant :

Rapports moral et financier des exercices 2019-2020 et 2020-2021
Plan d'actions et recours, moyens financiers
Vote des résolutions et renouvellement du Conseil d'Administration

La pandémie Covid 19 avait empêché la convocation de notre assemblée générale au cours de l'été 2020. Mais elle n'a pas freiné l'acharnement de la multinationale Iberdrola à construire, quoiqu'il en coûte, une centrale éolienne en plein coeur de la baie de Saint-Brieuc, alors qu'un recours est toujours pendant devant le tribunal de l'Union européenne sur l'aide publique illégale de 4,7 milliards d'euros que l'Etat français entend lui accorder. Les voies de recours ne sont pas épuisées. Nous ferons le point.

Nous vous remercions de votre soutien, par votre présence dans la mesure du possible, et plus que jamais, par votre adhésion. L'indépendance de Gardez les Caps repose sur vos cotisations et vos dons, indispensables pour mener les actions en cours et à venir.

Comme chaque année, les cotisations peuvent être renouvelées sur place, avant l'Assemblée.

Dans l'attente de vous retrouver,
pour le Conseil d'administration,
Katherine Poujol, Présidente

Déroulement

3 documents seront soumis au vote de l'Assemblée Générale :
le rapport annuel d'activité
le rapport financier
la liste des candidats au Conseil d'Administration (le conseil est renouvelé chaque année)
L'élection du bureau et du président se fera ultérieurement par les membres du Conseil d'administration.

Pour régler sa cotisation, donner pouvoir, se porter candidat au conseil d'administration

De façon réglementaire, pour participer à l'Assemblée Générale, les adhérents doivent être à jour de leurs cotisations. Si vous n'avez pas renouvelé votre cotisation 2021-2022, vous pouvez télécharger ci-dessous, un formulaire unique qui permet :
1° de renouveler votre adhésion annuelle (juillet 2021 à juin 2022),
2° de donner pouvoir si vous ne pouvez pas venir à l'Assemblée,
3° de vous porter candidat(e) au Conseil d'administration.



à nous remettre le 13 août
à Gardez les Caps, Monsie

Télécharger ici

PRENOM _____ NOM _____

ADRESSE POSTALE _____

CODE POSTAL / / / / / / / / VILLE _____

PAYS _____

ADRESSE MAIL _____

SIGNATURE

Ces informations sont confidentielles et ne seront utilisées qu'aux fins de gestion d
siège social est rue du Cap, Mairie, 22 240 Plévenon. En application des articles 3
modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations q
mail à l'adresse indiquée ci-dessus.

Je règle mon adhésion 2020-2021 <small>(1^{er} juillet 2020-30 juin 2021)</small>	Cotisation Membre 20 €	Membre 4€
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je renouvelle mon adhésion 2021-2022 <small>(1^{er} juillet 2021-30 juin 2022)</small>	Cotisation Membre 20 €	Membre 4€
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



CONTACT Association Gardez les Caps
gardezlescaps@orange.fr

Gardez les Caps <http://gardezlescaps.org>
<https://www.facebook.com/gardezlescaps/>

© 2021 Gardez les Caps
Siège social Mairie de Plévenon, rue du Cap, 22 240 Plévenon
Adresse postale 4 rue de la Ruauté, 22 240 Plurien

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue